

En partenariat avec :

# LA PRATIQUE DES MARCHES PUBLICS EN PROCEDURE ADAPTEE

« Le mythe du plafond de verre des collectivités territoriales »

Sous la Direction scientifique de Me Yann Rouanet

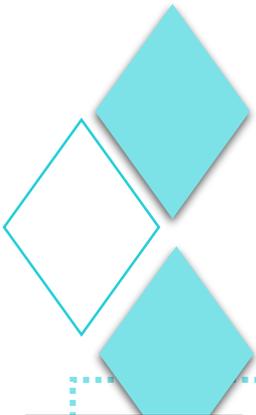


**8 JUIN 2018 (9h00 – 17h00)**

**Salle des Congrès de la CCI 05 – 16 rue Carnot – 05000 GAP**

## **Inscription gratuite :**

- En ligne : [INSCRIPTIONS-journée d'information du 8 juin 2018 "La pratique des marchés publics en procédure adaptée"](#)
- Auprès du CAUE : 04.92.43.60.31 / [caue05@caue05.com](mailto:caue05@caue05.com)



8 h 30 - 9 h

## Accueil des participants à la CCI 05

9 h 10

### **Propos introductifs de :**

- ❖ Arnaud MURGIA, Président du CAUE
- ❖ Jean-Michel ARNAUD, Président de l'AMF 05
- ❖ Maître Philippe LECOYER, Bâtonnier des Hautes-Alpes

### **Présentation de la journée par Maître Yann ROUANET**

9 h 30 - 10h30

### **1<sup>ère</sup> table ronde : La préparation du marché en MAPA**

- ❖ Me Corinne PELLEGRIN
- ❖ Gérard NICOLAS (Maire de Val Buech-Méouge)
- ❖ Nicolas BREUILLLOT (Alpicité Bureau d'études en urbanisme)
- ❖ Daisy HAQUIN (Urbaniste conseil CAUE 05)

Définition des besoins, la loi MOP, la simplification des documents de consultation, l'allotissement, les clauses sociales et environnementales...

10 h 30 - 11h30

### **2<sup>ème</sup> table ronde : Les fondamentaux des MAPA**

- ❖ Me Emilie OLIVIER

Procédures adaptées et procédures formalisées : osez la différence !

11 h 30 - 12h30

### **3<sup>ème</sup> table ronde : La sélection des offres**

- ❖ Me Yann ROUANET
- ❖ un architecte, représentant de l'Union des Architectes des Hautes-Alpes (UNADHA)

Les mesures pour faciliter l'accès à la commande publique aux PME, le cas des candidats en redressement judiciaire (obligations, risques et enjeux), la définition des critères et sous-critères de notation, le PV d'analyse des offres (quelles limites à l'analyse par les Bureaux d'études ?)

12 h 30 – 14h 30

déjeuner (repas offert aux participants)  
Préparation et service du repas par les élèves du Lycée Sévigné

14 h 30 – 15h15

#### **4<sup>ème</sup> table ronde : Les enjeux du contentieux administratif**

- ❖ Me François DESSINGES
- ❖ Jean-Michel ARNAUD, Président de l'AMF 05

Rappel sur les procédures existantes et leurs potentielles conséquences pratiques

15 h 15 – 16 h

#### **5<sup>ème</sup> table ronde : Le risque pénal**

- ❖ Me Elodie DUCREY-BOMPARD
- ❖ Jean-Michel ARNAUD, Président de l'AMF 05

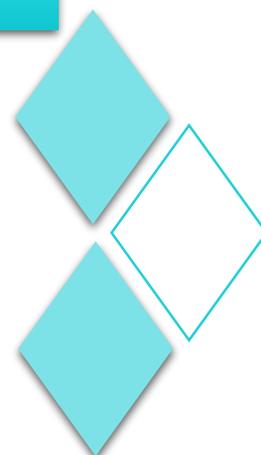
La notion extensive de « conseiller intéressé », les écueils à éviter, les peines encourues.

16 h

#### **Les questions de la salle**

16 h 30

Clôture de la journée



## LE CAUE 05



Le CAUE05 accompagne les collectivités en amont de leurs projets architecturaux et urbains (construction / réhabilitation de bâtiments / aménagements d'espaces publics / élaboration ou révision de leurs documents d'urbanisme, etc...). Il mène des actions d'information et de sensibilisation des élus locaux et maîtres d'œuvre sur les thématiques relevant notamment de la construction et l'aménagement.

Le CAUE 05 est une association créée par la loi 1977 sur l'architecture. Il adhère au réseau national des 92 CAUE départementaux (Fédération Nationale des CAUE).

**Président : Arnaud MURGIA**

**Directeur : Alain MARS**

### **Contact :**

1, Avenue Alexandre Didier  
05000 Embrun

Tél : 04.92.43.60.31

Email : [caue05@caue05.com](mailto:caue05@caue05.com)

Site web : [www.caue05.com](http://www.caue05.com)

Facebook : [CAUE 05](https://www.facebook.com/CAUE_05)

## L'ORDRE DES AVOCATS



L'ordre des avocats des Hautes-Alpes est heureux de s'associer à cet événement permettant de démontrer un large panel de compétences locales. Le droit public, et tout particulièrement le droit des marchés publics, reste un domaine d'une grande technicité, sans cesse en évolution et laissant une grande part d'interprétation dans la mise en oeuvre des textes, notamment pour les MAPA. L'expérience du conseil au quotidien de nos avocats auprès des collectivités territoriales, les enseignements des contentieux menés dans ce domaine permettent d'offrir un riche retour d'expérience prouvant à quel point compétence peut rimer avec proximité.

**Président : Le Bâtonnier, Philippe LECOYER**

### **Contact :**

7 Avenue Jean Jaurès «le  
Corindon», 05000 Gap

Tél : 04.92.52.09.82

Fax : 04 92 53 45 50

Email: [avocats.hautes.alpes@wanadoo.fr](mailto:avocats.hautes.alpes@wanadoo.fr)

Site web: [www.avocats-hautes-alpes.fr](http://www.avocats-hautes-alpes.fr)

Facebook : [Avocats des Hautes-Alpes](https://www.facebook.com/Avocats des Hautes-Alpes)

## L'AMF05



**L'Association des Maires de France des Hautes-Alpes représente, forme, informe et conseille les Maires et Présidents d'intercommunalité des Hautes-Alpes sur tous les aspects juridiques liés à la gestion de leurs collectivités.**

Affiliée à l'Association des Maires de France (AMF), l'AMF05 est une association pluraliste dont la mission principale est d'accompagner les élus du bloc communal dans l'exercice de leur fonction.

**Président : Jean-Michel ARNAUD**

**Directrice : Lucie CEZANNE**

### **Contact :**

8, place Charles de Gaulle  
05130 TALLARD

Tél : 04.92.43.50.81

Email :

[contact@maires05.com](mailto:contact@maires05.com)

Site web : [www.maires05.com](http://www.maires05.com)

Facebook page : [AMF05](https://www.facebook.com/AMF05)

YouTube-Chaine : [AMF05](https://www.youtube.com/AMF05)